

**BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE  
D TERRITOIRES ET TECHNOLOGIE - PRODUCTION**

Série : STAV

*Durée : 180 minutes*

---

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

---

Le sujet comporte **9** pages

---

PREMIÈRE PARTIE ..... 6 points  
DEUXIÈME PARTIE ..... 14 points

*Les candidats traiteront chaque partie sur des feuilles séparées*

---

**SUJET**

**PREMIÈRE PARTIE (6 points)**

Les candidats traiteront au choix la question 1 ou la question 1bis.

La question choisie sera précisée sur la copie.

**QUESTION 1**

Le **document 1** fait référence aux **inégalités d'accès aux services** pour **les territoires**.

**1.1** Définir la notion de territoire rural. **(1 point)**

**1.2** Préciser la notion d'inégalités territoriales. **(1 point)**

**QUESTION 1bis**

Le **document 1** fait référence au maintien **des services publics** pour **l'attractivité des espaces ruraux**.

**1.1 bis** Définir la notion de services publics. **(1 point)**

**1.2 bis** Préciser la notion d'attractivité des territoires. **(1 point)**

**Les questions 2 et 3 seront obligatoirement traitées.**

## **QUESTION 2**

**2.1** Dans le **document 1**, il est indiqué : **là où les services publics ne sont pas accessibles, de nouveaux habitants ne s'installeront pas.**

Expliquer cette affirmation. **(1 point)**

**2.2** Dans le **document 1**, on relève l'affirmation suivante : **L'attractivité des territoires ruraux suppose également de prendre en considération les services vus comme prioritaires.**

Expliquer cette affirmation. **(1 point)**

## **QUESTION 3**

Dans un texte structuré d'une dizaine de lignes, proposer un avis argumenté sur la question de l'accès aux services pour les habitants des territoires ruraux. **(2 points)**

### **DOCUMENT 1**

#### **Les territoires ruraux confrontés à la raréfaction des services publics**

Un rapport d'évaluation de l'Assemblée Nationale détaille les fermetures des services publics et les dangers de la dématérialisation. La question de l'accès aux services publics est redevenue une question centrale pour lutter contre la déprise de certains territoires et un enjeu prioritaire pour l'attractivité de ces zones. Sans population, les services publics ont vocation à disparaître et, **là où les services publics ne sont pas accessibles, de nouveaux habitants ne s'installeront pas.** En matière d'accessibilité aux services publics, les retards accumulés dans la couverture numérique de l'ensemble des territoires ruraux n'ont fait qu'aggraver la fracture territoriale. La disparition de guichets de proximité, la Poste, Pôle emploi et caisses de Sécurité sociale, combinée à l'absence de couverture numérique a été génératrice d'exclusion. 15 % du territoire ne bénéficie toujours pas de la 4G.

## DOCUMENT 1 (suite et fin)

L'accès aux services publics reste un enjeu clé de revitalisation des services ruraux. Et cette question de l'accessibilité ne peut être examinée seulement en nombre de services pour une population donnée, ni en distance kilométrique entre les lieux d'habitat et les services, mais doit aussi prendre en compte les temps moyens d'accès. Une donnée qui ne concerne pas que les services publics mais, plus largement, les services de la vie courante. **L'attractivité des territoires ruraux suppose également de prendre en considération les services vus comme prioritaires** pour l'installation des jeunes actifs, au premier rang desquels la prise en charge de la petite enfance et l'école. Quant à l'accès à l'enseignement primaire dans les territoires ruraux, la fermeture de classes ou d'écoles, consécutive à l'évolution démographique, participe à la spirale de la déprise et au sentiment d'abandon. Pourtant, les taux d'encadrement dans les départements ruraux sont globalement plus favorables que dans les départements urbains.

Enfin, la question de l'accès aux soins est devenue aujourd'hui un des principaux motifs de préoccupation, et pas seulement dans les territoires ruraux. Il n'en demeure pas moins un enjeu majeur d'attractivité pour les campagnes, la densité départementale des médecins généralistes ou spécialistes variant de 1 à 8 entre les départements ruraux et les métropoles. Le rapport recommande d'accompagner la mise en œuvre de centres de santé, de fixer un seuil d'éloignement maximal des services de santé et d'urgence à vingt minutes, de favoriser la création de petites structures collectives à destination des personnes âgées isolées.

Le rapport plaide pour la mutualisation. Si tous les services publics doivent être accessibles par voie numérique dès 2022, ce mode d'accès ne saurait être exhaustif dans la mesure où il exclut non seulement les 13 millions d'habitants qui ne maîtrisent pas les compétences nécessaires à l'utilisation des ressources numériques, mais encore ceux qui ne sont pas à l'aise avec la langue écrite, souligne-t-il. Pour tous ceux-là, la présence d'un guichet physique est indispensable. C'est tout l'enjeu du développement des Maisons France Services, qui s'inscrivent dans la continuité des 1 340 maisons de services au public actuellement implantées.

Patrick Roger, <https://www.lemonde.fr>, Publié le 09 octobre 2019

Document aménagé pour les besoins de l'épreuve

## **DEUXIÈME PARTIE (14 points)**

Répondre aux quatre consignes en utilisant les documents joints et en mobilisant sa culture technologique à partir de différentes situations (enseignements, expérience en milieu professionnel, acquis personnels, ...). La connaissance fine du mode de production de l'exploitation support de l'épreuve n'est pas nécessaire pour pouvoir répondre aux consignes. Les réponses doivent être rédigées, construites et argumentées.

### **Diversification d'un système de productions végétales par l'introduction d'une nouvelle race ovine, dans une ferme dynamique de l'Oise.**

Localisée dans le sud du département de l'Oise, dans la petite région agricole du Valois, la ferme du Clos Bernard est orientée grandes cultures et arboriculture avec un verger de pommes cidricoles conduit en partie avec un élevage de brebis. Les agriculteurs ont entamé leur conversion vers l'agriculture biologique en 2015 par « bon sens », pour avoir une meilleure qualité de vie, respecter la nature et répondre ainsi à des attentes croissantes de la société vis à vis de l'agriculture. Ils ont aujourd'hui à cœur de prouver que leur exploitation en agriculture biologique est viable économiquement.

Le détail de leur parcours est présenté dans les **documents 2.1 et 2.2** du corpus documentaire joint.

**Consigne 1 :** Identifier les principales étapes d'évolution du système de production de l'exploitation.

**Consigne 2 :** Analyser les éléments clés du contexte qui ont permis de faire évoluer le système vers l'agriculture biologique.

**Consigne 3 :** Analyser les liens entre les principaux choix sociotechniques effectués par les associés de la SCEA et leurs déterminants.

**Consigne 4 :** Identifier les enjeux des principaux choix sociotechniques effectués par les associés de la SCEA.

## Liste des documents

**Document 2.1 :** Pourquoi réintroduire de l'élevage sur une ferme arboricole ?

**Document 2.2 :** SCEA Le Clos Bernard, la ferme en quelques chiffres.

**Document 2.3 :** Schéma des interactions des différents ateliers de la SCEA du Clos Bernard.

**Document 2.4:** Le mouton Shropshire, la tondeuse écologique, bientôt reconnu en France.

## Grille d'évaluation

Critères	Consignes	Indicateurs	Barème
Analyse des interactions entre contexte et processus	1 et 2	Identification des éléments clés du contexte du processus étudié. Identification des interactions entre le contexte et le processus. Analyse des interactions entre le contexte et le processus.	<b>/6</b>
Analyse des choix socio-techniques	3 et 4	Repérage des choix sociotechniques. Repérage des déterminants des choix sociotechniques. Analyse des liens entre déterminants et choix sociotechniques. Identification des enjeux liés à la mise en œuvre des processus.	<b>/8</b>

## DOCUMENT 2.1

### **Pourquoi réintroduire de l'élevage sur une ferme arboricole ?**

Guy Vanlerberghe s'est installé en 1980 dans l'Oise sur une SAU (Surface Agricole Utile) de 54 ha, sur une ferme céréalière et betteravière. De 1990 à 2000, il produit des cultures de vente de façon conventionnelle, et développe un verger cidricole. Son fils Sébastien s'installe en 2011 après avoir obtenu un BTSA « Technologies végétales ». Aujourd'hui, la SAU est de 200 ha et la main d'œuvre repose sur Virginie (épouse de Guy), leurs deux fils (Sébastien et Marius), deux salariés et deux apprentis.

### **Les brebis alternent entre vergers et couverts végétaux :**

En 2012, des analyses dans la nappe d'alimentation du captage d'eau du village montrent des traces de produits phytopharmaceutiques. De 2012 à 2014, « Ça a été une prise de conscience ». La conversion de l'exploitation à l'agriculture biologique est achevée en 2015.

L'idée de l'association vergers – brebis leur est venue suite à une visite chez un arboriculteur qui avait réintroduit de l'élevage. « On a vu des résultats extraordinaires sur la disparition de la tavelure, principale maladie du pommier. Situé dans le marais poitevin, cet arboriculteur avait a priori toutes les chances de subir une pression importante de la maladie. Il avait introduit un troupeau de moutons en pâturage dans son verger pour lutter notamment contre la cochenille. Son verger est devenu complètement sain en 5 ans, sans aucun traitement » nous raconte Guy.

Afin de se lancer en 2013, Guy explique : « je suis allé voir un éleveur de brebis de race Shropshire... Je n'étais pas du tout éleveur et j'ai dû me faire la main » raconte Guy.

Les brebis sont en plein air intégral avec un tunnel pour accueillir les jeunes agneaux et leurs mères. Elles pâturent les vergers de la mi-novembre à la mi-février, puis de la mi-mars à la mi-septembre. « À raison de 3 à 4 brebis maximum par hectare, le tout sans écorcer les arbres, les brebis réduisent l'enherbement et, en cassant les galeries au pied des arbres il y a moins de mulots » précise l'arboriculteur-éleveur. « En se frottant contre les troncs elles enlèvent aussi un peu des cochenilles. En mangeant des fruits véreux elles limitent le nombre de traitements contre les carpocapses, principal ravageur dans les vergers. Enfin en mangeant les feuilles des arbres et grâce aussi au piétinement et à la dégradation des feuilles accélérée, les brebis limitent les maladies comme la tavelure des arbres ».

Vers la fin février début mars les brebis agnellent sur les couverts végétaux : principalement du colza fourrager et du trèfle d'Alexandrie, en incluant du pâturage de luzerne. Elles retourneront sur ces couverts pour la période de reproduction, pendant la récolte des pommes de la mi-septembre à la mi-novembre.

## **DOCUMENT 2.1 (suite et fin)**

« La gestion de l'herbe chimiquement et mécaniquement nous prenait du temps et pouvait casser les arbres. Aujourd'hui les moutons c'est une vraie plus-value ! ».

L'allongement progressif de la rotation a conduit à introduire de nombreuses légumineuses dans le système de culture, aujourd'hui intégralement en agriculture biologique, (ex : lentilles, pois pour l'alimentation humaine, ...).

### **Nouveauté 2018 : des moutons et ... des poules sous les vergers !**

En 2018, un poulailler mobile est installé au milieu du verger. Les poules permettent de diminuer le stock des insectes ravageurs qui réalisent leurs cycles de reproduction au pied des arbres. « Pour le moment, nous n'avons pas tellement de dégâts d'insectes. J'espère, avec l'introduction de poules, limiter cette pression et pouvoir me passer définitivement d'insecticide homologué agriculture biologique ». Jusqu'à présent, Guy et Sébastien complétaient la fertilisation naturelle apportée par les moutons par de la fiente de poules à raison de 2 à 3 tonnes/ha. Il espère grâce à cet élevage mixte dans une même parcelle être autonome en fertilisants et diminuer la charge de travail.

### **Quelles sont les répercussions économiques de ces méthodes ?**

La gestion de l'enherbement se fait naturellement par les moutons.

Le verger et l'élevage ovin se combinent bien pour la gestion du temps de travail : le pic d'activité durant la récolte des pommes arrive en général à une période où les brebis sont au calme. Inversement, la période hivernale des agnelages correspond à une période où les arboriculteurs sont moins sollicités.

Par ailleurs, Guy réalise des ventes supplémentaires de viande d'agneaux. La vente directe à la ferme a été développée par le biais d'un distributeur automatique et aussi via un réseau de magasins fermiers locaux sous la marque « Pousse de là ».

Sources :

- « Des brebis en ferme cidricole et céréalière », Réussir Pâtre N°683 avril 2021, Damien Hardy
- Recueil « Bio en Hauts-de-France » site internet : [www.bio-hautsdefrance.org](http://www.bio-hautsdefrance.org)

## DOCUMENT 2.2

### SCEA Le Clos Bernard, la ferme en quelques chiffres

**SAU** : 200 ha dont

- 30 ha de luzerne
- 30 ha de maïs
- 30 ha de grandes cultures en mélanges (blé-féveroles, épeautre-lentilles, orge de printemps)
- 110 ha de vergers : pommiers à cidre, avec parcours

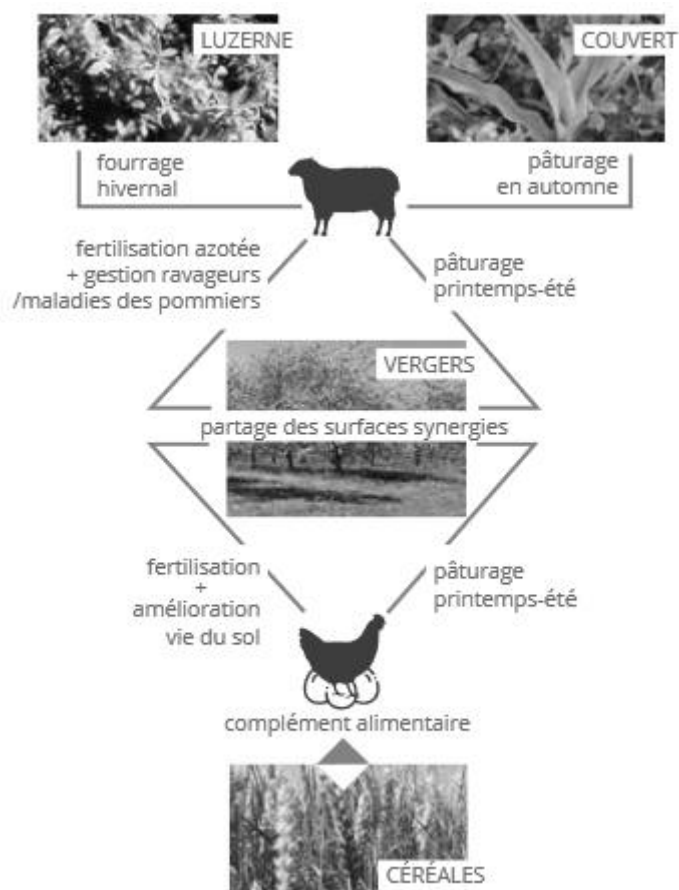
**UTH** : 4,5

**Cheptel** : 350 brebis de la race Shropshire. Objectif : 450 brebis.

Source : Recueil bio en Hauts-de-France, « réintroduire un élevage sur ma ferme : 20 producteurs témoignent » [www.bio-hautsdefrance.org](http://www.bio-hautsdefrance.org)

## DOCUMENT 2.3

### Schéma des interactions des différents ateliers de la SCEA du Clos Bernard.



Source : Recueil bio en Hauts-de-France, « réintroduire un élevage sur ma ferme : 20 producteurs témoignent » [www.bio-hautsdefrance.org](http://www.bio-hautsdefrance.org)

## **DOCUMENT 2.4**

### **Le mouton Shropshire, la tondeuse écologique, bientôt reconnu en France !**

La race Shropshire est rustique et des plus adaptées au pâturage des vergers et plantations. En effet, ces moutons ne mangent pas les écorces des arbres. C'est une particularité génétique naturelle de cette race de ne pas s'attaquer à l'écorce des ligneux (sapins de Noël, arbres fruitiers, etc.), donc nul besoin de protéger individuellement les arbres. Les animaux de cette race ne se nourrissent que de plantes herbacées, ce qui est un atout environnemental important pour les arboriculteurs et pépiniéristes.

Ils contribuent à la gestion sanitaire du peuplement (enherbement, maladie, ravageurs), restituent de la matière organique au sol, donc permettent des économies en temps et en dépenses d'intrants, tout en assurant des rentrées d'argent supplémentaires par la vente des agneaux et des animaux de réforme.

Les Shropshire ont de bonnes qualités bouchères (peu de graisse et viande dense à saveur fine).

Source : <https://www.alliance-elevage.com/informations/article/le-mouton-shropshire-la-tondeuse-ecologique-bientot-reconnu-en-france>,  
Eric Meyer et Sylvain Lagriffoul, publié dans Alliance-élevage.